

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	28 (1899)
<b>Heft:</b>	9
<b>Rubrik:</b>	Résultats des examens de recrues pour l'année 1898

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

## MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

---

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 30 cent. la ligne de 100 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Gremaud instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

---

**SOMMAIRE :** — *Résultats des examens de recrues pour l'année 1898.* — *Causerie.* — *De la tendance professionnelle à donner à l'enseignement primaire dans notre canton.* — *La langue maternelle au collège.* — *L'air en bouteille.* — *Glanures.* — *Direction de l'instruction publique.* — *Bibliographies.* — *Musée pédagogique, Fribourg.* — *Dépôt central du matériel scolaire.*

---

## RÉSULTATS DES EXAMENS DE RECRUES pour l'année 1898

---

Le bureau fédéral de statistique vient de publier le résultat des examens pédagogiques des recrues de l'année dernière.

Le *Bulletin pédagogique* s'est déjà occupé des résultats de ces examens pour notre canton à l'occasion d'une publication de notre bureau cantonal de statistique. De plus, nos journaux politiques ont reproduit de leur côté les données du bureau fédéral de statistique. Cependant, notre revue ne saurait passer sous silence la publication du fascicule qui vient de paraître.

Plaçons donc sous les yeux de nos lecteurs la liste des cantons avec les notes qui leur sont attribuées. La première colonne renferme le nombre pour 100 de recrues qui ont obtenu la note 1 ou 2 pour plus d'une branche ; la seconde colonne contient le nombre de recrues qui ont eu la note 4 ou 5 ; la troisième colonne renferme la note moyenne provenant des 4 branches. On sait que l'examen porte sur quatre branches : lecture, composition, calcul, instruction. Pour chaque branche la

meilleure note est 1, la plus mauvaise 5. Le maximum pour les quatre branches est 4, le minimum 20. Nous relevons ici le résultat moyen de chaque canton :

	Bonnes notes.	Mauvaises notes.	Notes moyennes
Suisse . . . . .	29	8	
Zurich . . . . .	38	5	7,388
Berne . . . . .	24	9	8,617
Lucerne . . . . .	20	11	9,010
Uri . . . . .	15	10	9,771
Schwyz . . . . .	24	12	8,926
Unterwald-le-Haut . . .	27	2	7,773
Unterwald-le-Bas . . .	18	9	9,129
Glaris . . . . .	33	7	7,817
Zoug . . . . .	24	8	8,504
Fribourg . . . . .	20	5	8,472
Soleure . . . . .	29	8	8,150
Bâle-Ville . . . . .	49	4	6,561
Bâle-Campagne . . . . .	31	9	8,221
Schaffhouse . . . . .	43	4	7,146
Appenzell-Ext. . . . .	35	7	7,732
Appenzell-Int. . . . .	17	20	10,143
St-Gall . . . . .	29	9	8,342
Grisons . . . . .	25	14	8,741
Argovie . . . . .	29	7	8,049
Thurgovie . . . . .	43	5	7,009
Tessin . . . . .	17	17	9,786
Vaud . . . . .	29	5	8,088
Valais . . . . .	21	5	8,490
Neuchâtel . . . . .	33	4	7,800
Genève . . . . .	47	3	6,838

Si nous comparons les cantons entre eux, nous constatons que les bonnes notes placent Fribourg au 21<sup>e</sup> rang ; les mauvaises au 6<sup>e</sup> rang et la note moyenne au 15<sup>e</sup> rang.

D'où vient que Fribourg n'a pas le nombre de bonnes notes qui lui revient, semble-t-il ? Le tableau statistique nous l'indique : trop peu de jeunes gens fréquentent les écoles secondaires. Il ne faudrait pas pousser outre mesure nos enfants aux hautes études ; multiplier les médecins, les avocats, les notaires, au risque de créer chez nous, comme en Suède, cette plaie qui s'appelle le prolétariat intellectuel, mais ce qu'on devrait chercher, c'est de recruter nos métiers, nos corps professionnels, même nos campagnes d'artisans et d'agriculteurs instruits, capables et bien préparés. Pour atteindre ce résultat, il n'y aurait qu'à profiter, dans une plus large mesure, des cours, des écoles de tout genre que l'on a créés depuis quelques années.

Que l'on jette un regard sur l'école des métiers et sur l'école d'agriculture établies l'une et l'autre à Pérrolles et l'on est

surpris de voir combien peu de familles comprennent l'importance et l'utilité de ces institutions.

Que l'instituteur s'inspire du bien général pour pousser vivement ses élèves les plus capables aux écoles régionales, aux écoles secondaires, aux cours agricoles, à l'école de métiers. Cette préparation nous permettra de lutter avec avantage contre la concurrence qui devient toujours plus menaçante, tout en élevant le chiffre de bonnes notes aux examens de recrues.

R. H.

---

## CAUSERIE

---

### Le XIV<sup>e</sup> Cours normal de travaux manuels à Schaffhouse

---

Le 14<sup>e</sup> Cours normal de travaux manuels s'est ouvert lundi, le 10 juillet dernier, à 5 h. du soir, dans la grande et belle salle de l'école des filles de Schaffhouse. C'est la vieille et intéressante cité frontière, au cachet teutonique, célèbre par la chute du Rhin, sise dans une contrée splendide et qui fait impression sur le voyageur confiné d'habitude entre les murailles monotones des grandes villes.

C'était un curieux spectacle que toutes ces physionomies d'instituteurs et d'institutrices, venus des quatre coins de la Suisse, de l'étranger même et s'entretenant tout d'abord avec animation des péripéties du voyage, de l'installation ou de la réalisation complète de l'*idée* qui les groupait à cette heure : l'extension du travail manuel dans les écoles de la libre Helvétie.

Le principal organisateur du Cours, M. Altenbach, professeur à l'Ecole secondaire des filles de la ville, arrivait en droite ligne chez tous les participants et constatait avec bonheur que leur nombre s'élevait à plus de 130, dont 8 Fribourgeois et Fribourgeoises, je me hâte de le dire, à la louange de la haute Direction de l'Instruction publique de notre cher canton. En effet, notre excellent directeur, M. Python, qui ne cherche rien moins que d'élever le niveau de nos écoles, n'a reculé devant aucun sacrifice pour se faire le propagateur des idées nouvelles ; il a compris qu'il fallait faciliter la participation au Cours en aidant le corps enseignant dans ses délicates fonctions et, par des subsides noblement accordés, il a fait tout pour nous être agréables.

Dès le premier jour, nous nous sommes sentis chez nous à Schaffhouse, grâce à l'amabilité et aux bonnes paroles adressées à l'assemblée par M. le Dr Grieshaber, chef du Département de l'Instruction publique, qui avait bien voulu accepter la